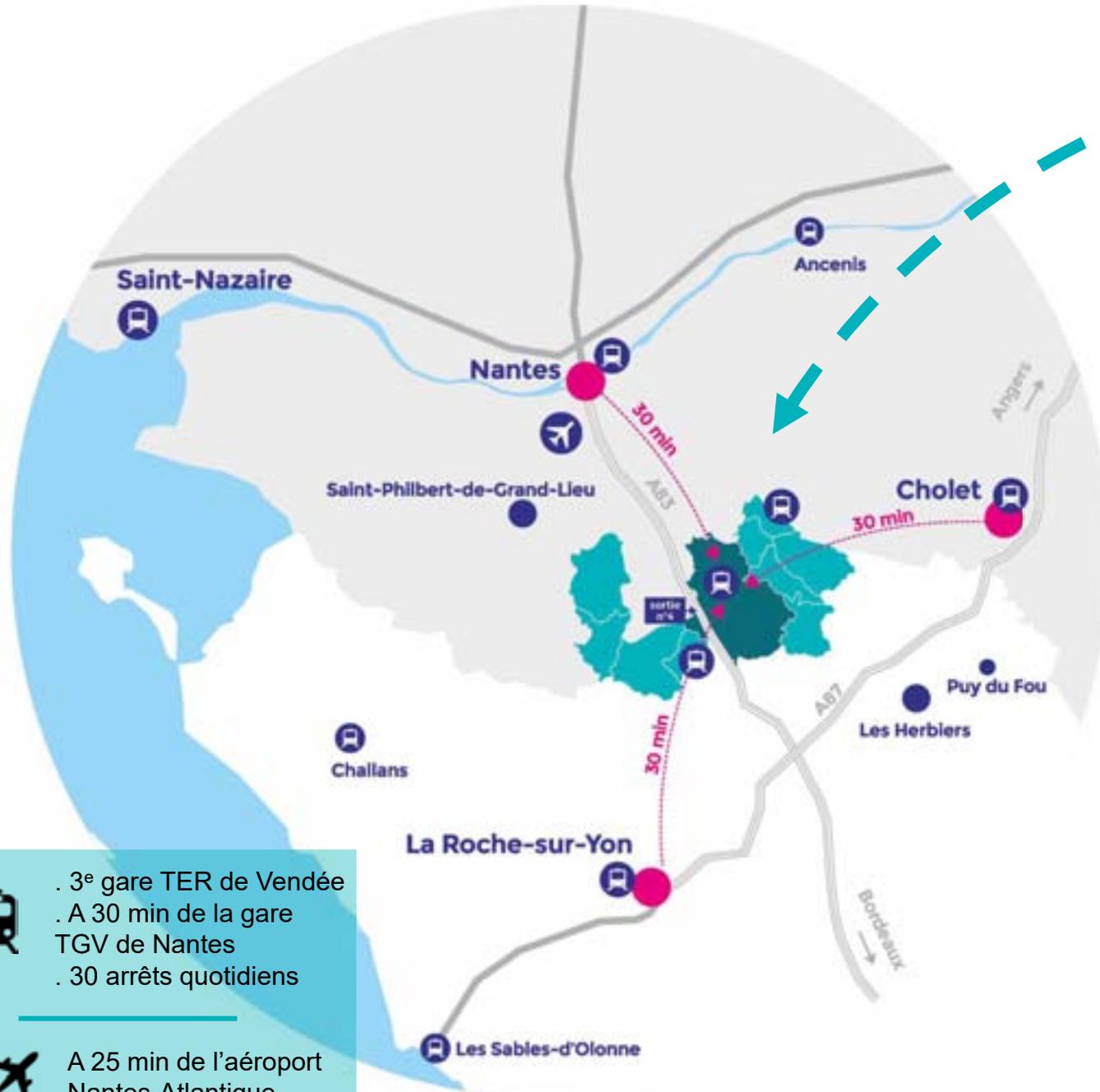


Le covoiturage comme solution de mobilité inter-entreprises

14 octobre 2022

**TERRES DE
MONTAIGU**



 . 3^e gare TER de Vendée
 . A 30 min de la gare TGV de Nantes
 . 30 arrêts quotidiens

 A 25 min de l'aéroport Nantes-Atlantique

Terres de Montaignu

Passage en Communauté d'Agglomération et prise de compétence mobilité au 1^{er} janvier 2022

Une démographie dynamique

1999



35 357
habitants

Aujourd'hui



50 000
habitants

2040



64 500
habitants

+ 450

habitants

Par an entre 2013 et 2018

Près de **21 000**

logements

+7% en 5 ans

Chiffres clés – économie

- Un pôle économique **majeur**

304

entreprises créées

par an en moyenne

3200

entreprises

Du secteur marchand
non agricole

- Un bassin d'emploi **attractif**

21 737

emplois

8% des effectifs
du département

+ 309

emplois

Par an en moyenne
depuis 2013

Montaigu Vendée

Une ville de
20 000 habitants
au cœur d'un
bassin de bassin
de vie de 50 000
habitants

Un projet qui s'inscrit dans le cadre de nos politiques structurantes en matière de mobilité



Plan climat
Terres d'énAIRgie

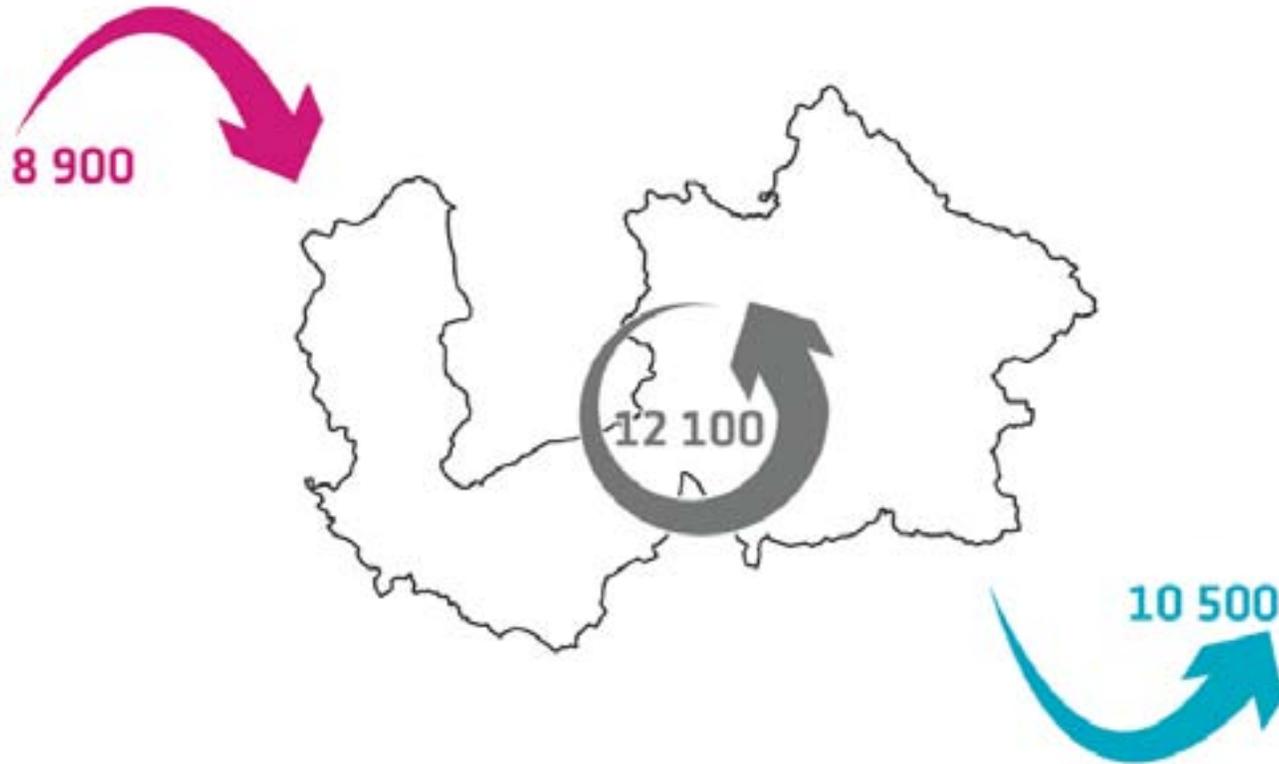


Schéma vélo
2022 - 2035



Aménagement d'un **pôle d'échanges multimodal** et **requalification du secteur gare** à horizon 2024

Mobilité Domicile- Travail sur le territoire



28 %
j'habite à l'extérieur et je
travaille dans la CCTM

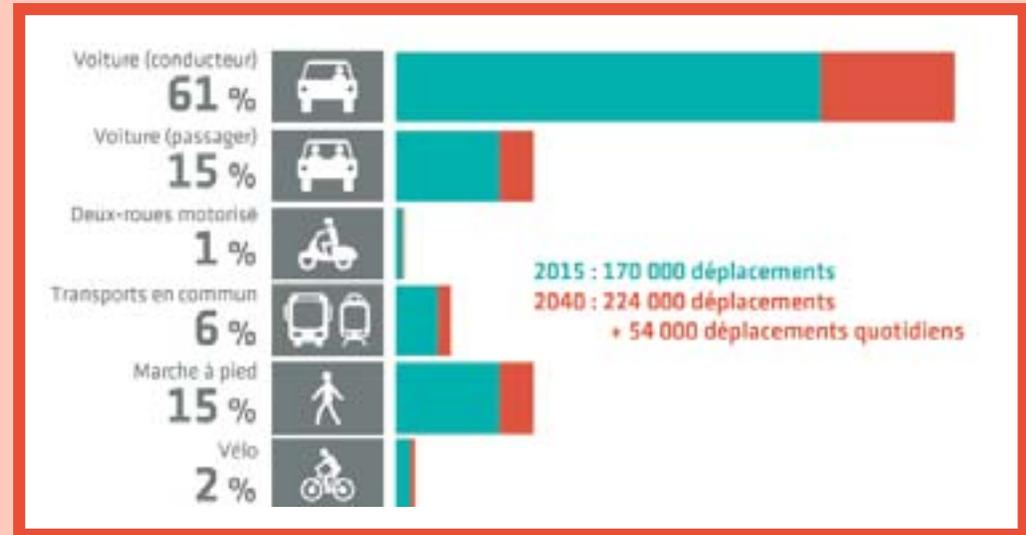
38 %
j'habite et je travaille
dans la CCTM

34 %
j'habite la CCTM et je
travaille à l'extérieur

21 000 emplois localisés dans la CCTM

22 600 actifs occupés habitant la CCTM

Parts modales des déplacements des habitants de Terres de Montaigu :



Terres
d'énAIRgie
#JESUISCLIMACTIF



TERRITOIRES
D'INDUSTRIE
TERRES DE MONTAIGU



Un projet impulsé dans le cadre de



- Un **programme national** pour redynamiser l'industrie française
- **4 grands enjeux** pour Terres de Montaigu
- Un **plan d'action** construit avec et pour les entreprises

Freins périphériques à l'emploi

- Créer une offre locative pour les **nouveaux arrivants, les jeunes et les apprentis**

L'industrie de demain

- Créer des **lieux ressources** dédiés à la création à l'innovation
- Développer des **formations adaptées** aux besoins des entreprises

Environnement et développement économique

- Faciliter les déplacements **vers les lieux d'emploi**
- Diminuer les **déchets** et favoriser le réemploi
- Réduire la **conso. D'énergie**

Attractivité du territoire, des métiers et des entreprises

- Développer **les liens** entre établissements scolaires Et entreprises
- Créer une **marque de territoire**

Méthodologie de travail et rétro-planning

Constitution d'un **groupe de travail** avec **5 entreprises** en mars-avril :

1. Définir le besoin entreprise/territoire
2. Benchmark des outils existants
3. Auditions de 3 offreurs de solutions



Mars	Groupe de travail
25 mai	Comité de projet mobilité Territoires d'Industrie
2 juin	Bureau d'agglomération : validation
4 juillet	Conseil d'agglomération : délibération
Juillet / août / sept.	Phase de déploiement

Septembre : Lancement

Terres
d'énAIRgie
#JESUISCLIMACTIF



TERRITOIRES
D'INDUSTRIE
TERRES DE MONTAIGU



Les 3 objectifs identifiés



Construire une **mobilité durable**, complémentaire de nos réseaux structurants



Réduire un des freins **périphériques** à l'emploi et faciliter le recrutement



Offrir un **gain de pouvoir d'achat** aux collaborateurs des entreprises du territoire (qu'ils y résident ou non) et une diminution de leur impact carbone

À savoir, il existe deux types de covoiturage :

- **Ponctuel** type Blablacar, plutôt de la longue distance
- **Covoiturage domicile-travail**, courte à moyenne distance sur toute ou partie du trajet

L'engagement de la collectivité



1 an d'abonnement
avec l'accès pour Terres
de Montaignu à un outil de
statistiques



1 offre « socle » à
l'application pour tous
les employeurs du
territoire, gratuit et sans
engagement



1 offre « premium »
d'accompagnement à
prix réduit pour les
employeurs les plus
ambitieux

Exemple : Rocheservière → Montaigu-Vendée (15km)



COUT
PASSAGER

0,50 €

Répartition des 2 € :

- 1,50 € pris en charge par la Région (Aléop)
- 0,50 € pris en charge par le passager
- Les 6 premiers mois sont gratuits dans le cadre de l'engagement Terres de Montaigu



GAIN
CONDUCTEUR
Pour 1 passager

2 €

À savoir :

- 1,50 € pris en charge par la Région (Aléop)
- 0,50 € du passager

En effectuant ce trajet 2 fois par jour à raison de 3 jours par semaine

= **GAIN FINANCIER DE 48 € / mois** (2€ x 2 trajets par jour x 12 jours)



L'intérêt de l'échelle territoriale

- **En cohérence avec la politique régionale en faveur du covoiturage :**
 - Apporter une **dynamique locale d'animation** en complément du dispositif financier régional
- **Une échelle territoriale qui permet de viser une masse critique d'utilisateurs :**
 - Proposer un **service entre collaborateurs d'une même entreprise située sur le territoire, ou inter-entreprise**, sur toute ou partie de leurs trajets quotidiens, sur tout le territoire, qu'ils y résident ou non.
- **Un socle commun pour lancer la dynamique auprès de tous les employeurs, de toutes tailles :**
 - Une **offre accessible à toutes les entreprises du territoire** (socle commun ou offre premium) pour augmenter la pratique du covoiturage domicile-travail et sécuriser les collaborateurs sur l'identité de leurs covoitureurs.



Principales localisations des employeurs engagés à dates

Déjà plus de 25
employeurs engagés
pour environ 7000
collaborateurs



Une communication séquencée

1
Temps

Impliquer les
entreprises
Terres de
Montaigu dans
la démarche

2
Temps

Faire connaître
le service aux
usagers du
territoire

Les conditions de réussite



Des **objectifs** clairs et partagés

L'**engagement de la collectivité** pour mettre à disposition une solution de territoire incluant communication et sensibilisation



L'**engagement des employeurs** pour communiquer, sensibiliser et apporter un cadre RH favorable au covoiturage



Animation sur le long terme de la communauté des employeurs engagés dans l'action

Des indicateurs pour suivre l'action



- Nombre d'entreprises inscrites
- Nombre d'utilisateurs inscrits
- Nombre de trajets réalisés
- Economies carbone réalisées
- Gain de pouvoir d'achat obtenu
- Etc.

Un changement de mobilité qui s'accompagne



Conditions facilitantes grâce à l'action de la collectivité

MAIS

Un outil qui n'est pas magique et qui nécessite une réflexion pour :

- ▶ **Sécuriser et valoriser le covoiturage**
- ▶ **Accompagner les changements de comportement**

Mise en place d'ateliers « mobilité » avec les entreprises pour suivre le déploiement et identifier les actions complémentaires à mener :

Identification et sécurisation des principaux points de passage

Aménagement d'aires de covoiturage

Liaisons gares/zones complémentaires



Echanges

TERRES DE
MONTAIGU